académie Dijon direction des services départementaux de l'éducation nationale Saône-et-Loire éducation nationale Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	École Primaire André Higonet – Les Fargettes Hurigny **Conseil d'école du 15 février 2024** Procès-verbal

Présents :

- Mmes RIVIERE, PERRAUD, FERREIRA ALVES, MEILACH, ZAREBA, VOUILLON-DUFOUR, GREIL, ASSUMEL-BERLAND, BOURGEON, et M. BLANC représentants des parents d'élèves
- Mmes MATRAY, AMMAR, HENNEBAUT, GAUTHIER, MOUHLI et DRAVERT, M. DUQUENNOY, enseignants
- Mmes MARTINOT et DEGLETAGNE, ATSEM
- Mme BERARD, enseignante spécialisée
- M. VALLET, Adjoint en charge des affaires scolaires
- M. DECREUSEFOND et Mme PASCALIN, DDEN

Excusés :

- M. DEYNOUX, Maire,
- Mme CASANOVA, Inspectrice de l'Éducation Nationale
- Mme GUERIN-FOURNEL, psychologue de l'Éducation Nationale
- Mmes MELLETA et MEILACH, M. BENHAMIDCHA représentants des parents d'élèves

Mme Gauthier est désignée secrétaire de séance.

1/ Exercices de sécurité

Dans le cadre du PPMS, les exercices « attentat-intrusion » initialement prévus avant les vacances de la Toussaint ont été réalisés :
- le mardi 16 janvier pour l'école élémentaire (thème : s'enfuir),
- le jeudi 26 janvier pour l'école maternelle (thème : s'enfermer).

Il reste à prévoir un exercice incendie et un exercice du PPMS « catastrophe naturelle ».

2/ Règlement intérieur

Conformément au règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires de Saône-et-Loire modifié le 16 novembre 2023, le directeur propose d'ajouter à l'article 5 « Vie scolaire » les deux paragraphes suivants :

« Lorsque le comportement intentionnel et répété d'un élève fait peser un risque sur la sécurité ou la santé d'un autre élève, le directeur organise une réunion de l'équipe éducative. Le directeur met en œuvre toute mesure éducative pour faire cesser ce comportement. Il peut suspendre l'accès de l'élève mis en cause pour une durée maximale de 5 jours ou, dans les cas les plus graves, engager une procédure de changement d'école. »

« L'école met en place le protocole Phare dont les objectifs sont la prévention et la lutte contre les situation d'intimidation scolaire et de harcèlement. Toute situation d'intimidation sera prise en charge selon les modalités définies par ce protocole. Tout élève de l'école sera susceptible d'être entendu dans ce cadre sans information préalable aux familles. Le directeur évaluera rapidement la situation avec l'équipe enseignante et transmettra l'information à l'équipe Phare de la circonscription. »

Le conseil d'école adopte le règlement intérieur à l'unanimité.

3/ Organisation du temps scolaire

Résultats des consultations organisées par l'école :

- 63 % des élèves de l'école élémentaire sont favorables au maintien de la semaine à 4,5 jours.

- 71 % des parents sont favorables au maintien des rythmes actuels (taux de participation à la consultation : 86%, 166 votants).

Résultats du sondage des représentants de parents :

- 59 % des parents sont favorables au maintien des rythmes actuels (30 participants).

Échanges entre élèves :

Avantages de la semaine de 4,5 jours	Inconvénients
- activités des TAP appréciées - possibilité de finir tôt le vendredi après-midi et le mercredi matin - l'après-midi de classe passe très vite - meilleure concentration le matin - plus de temps pour faire les devoirs (pour ceux qui partent à 15h30) - habitude pour le collège - plus de temps passé à l'école = plus d'apprentissages (pendant les TAP on apprend aussi)	- fatigue le mercredi - impossibilité de pratiquer certaines activités extra scolaires qui ont lieu le mercredi matin - un déplacement de plus, ce n'est pas écologique

Échanges entre les membres du conseil d'école :

Avantages de la semaine de 4,5 jours	Inconvénients
- rythme mieux adapté aux enfants selon les chronobiologistes - l'intérêt de l'enfant prime	- certaines activités extra-scolaires proposées les mercredis matin sont inaccessibles aux élèves d'Hurigny
- souhait du conseil municipal de maintenir la semaine de 4,5 jours	- fatigue des enfants en élémentaire en fin de semaine, en milieu de semaine en maternelle - le temps de vie en collectivité de certains enfants peut être important
- journées d'enseignement moins chargées - les enfants travaillent mieux le matin, avoir cinq matinées est donc bénéfique pour les apprentissages	
- possibilité de mieux positionner les heures d'APC ou de soutien renforcé - le conseil des maîtres peut se réunir dès 15h30 - correction et préparation de classe dès 15h30	- difficultés de liaison entre école et centre de loisirs pour l'accueil des enfants l'après-midi - certaines activités reviennent tous les ans = lassitude pour les élèves de CM2
- temps de travail très efficace le mercredi matin avec les élèves pris en charge par le RASED - pas de « concurrence » avec d'autres écoles dans les prises en charge du RASED les mercredis = possibilité de poursuivre l'aide pour les élèves de cycle 3	- certains groupes d'enfants difficiles à gérer en TAP - difficultés pour trouver des intervenants pour des temps courts - l'aide de l'État pourrait disparaître : coût des TAP pour la mairie entre 25 000 et 30 000 euros par an
- activités SIGALE appréciées - prépare très bien au rythme du collège	- difficultés de remplacement des enseignants les mercredis (maladies / formations)
- plus d'heures de travail pour les ATSEM qui sont à temps partiel	- fatigue des ATSEM car peu de pauses dans la journée avec une amplitude de travail importante

Trop souvent l'intérêt des adultes prime sur celui des enfants. A l'échelle nationale, aucun bilan n'a été fait de la réforme des rythmes scolaires alors que nos dirigeants possèdent des données qui pourraient être exploitées (évaluations nationales).

M Duquennoy sollicite l'avis des membres du conseil d'école sur la question suivante :

Êtes-vous pour ou contre le maintien de l'organisation actuelle du temps scolaire ?

Résultat du vote : pour = 14 , contre = 1 , abstention = 1 , refus de vote = 0

Le conseil d'école, à la majorité, est pour le maintien de l'organisation actuelle du temps scolaire.

M Duquennoy transmettra donc à la DSDEN un projet d'organisation du temps scolaire identique à celui actuellement en place à l'école.

4/ Projets en cours

A l'école Maternelle

Les enseignantes ont organisé un marché de Noël : vente d'objets fabriqués par les enfants au profit de la coopérative scolaire et chants. Elles remercient le Sou des Écoles pour la visite du Père-Noël, très appréciée des enfants.

Elles ont également préparé la galette des rois avec leurs élèves. 20 parents ont participé.

Les parents remercient les maîtresses et ATSEM pour toutes les activités réalisées avec les enfants. Ils apprécient de pouvoir partager un moment dans l'école avec leurs enfants.

Question des parents : *Serait-il possible de décaler un peu l'horaire d'activité avec les parents le mercredi, soit à 8h30 soit à 10h30 (à 9h30, cela oblige les parents à venir 3 fois à l'école) ?*

Réponse des enseignantes : Quand cela sera possible, l'horaire pourra être décalé à 10h15 ou 10h30.

Une sortie à la ferme pédagogique de Sagy est prévue le 27 juin.

L'école maternelle accueille une bénévole de l'association *Lire et faire lire* les vendredis matin. Elle vient lire des histoires à de petits groupes d'élèves.

A l'école élémentaire

Plusieurs parents regrettent qu'il n'y ait pas davantage de sorties scolaires ou d'événements fédérateurs pour l'ambiance de la classe voire de l'école et peu de projets créatifs sortant des sentiers battus.

Remarque du directeur : Cette remarque blessante n'est pas fondée. L'investissement d'un enseignant ne se mesure pas au nombre de sorties qu'il organise. Dans notre circonscription qui compte 45 écoles et environ 180 classes, seuls 4 enseignants organisent des voyages scolaires avec nuitées. Une sortie de ce type est prévue cette année pour les CE1 et CE2 au centre Eden à Cuisery. L'année dernière, seules 5 classes de la circonscription ont pratiqué la voile. Nos élèves de CM1 et CM2 en ont fait partie….
J'invite les parents à lire les procès verbaux des précédents conseils d'école. Ils sont tous disponibles sur notre site internet depuis le 3 novembre 2016 à l'adresse suivante :

http://ele-hurigny-higonet-71.ec.ac-dijon.fr/conseil-decole/proces-verbaux/

Projet Musique : Musique et Jeux olympiques

Nous sommes la seule école de la circonscription à construire notre propre projet musical avec le conservatoire.

Pour clôturer ce projet « *fédérateur* » et « *sortant des sentiers battus* », une représentation est prévue le lundi 8 avril à 19h à l'auditorium du conservatoire de Mâcon. La présence de tous les élèves est indispensable au bon déroulement du spectacle. Les enfants devront porter un pantalon noir. Les CP auront un haut blanc, les CE1 vert, les CE2 rouge, Les CM1 bleu et les CM2 jaune.

Agnès Graziano, pianiste, accompagnera les élèves.

C'est la première fois qu'un tel spectacle est proposé par l'équipe enseignante.

Projet Musique : Conte musical Farfolo

Ce projet concerne les élèves de CM1 uniquement et se déroule sur 2 ans. Les interventions de Claire Millot débuteront le 6 mai. Deux représentations au théâtre de Mâcon sont programmées le samedi 21 décembre à 20h30 et le dimanche 22 décembre à 17h.

Ce projet concerne uniquement 7 classes de la circonscription.

Piscine

L'équipe enseignante a analysé les résultats des élèves en natation. Cette année, seuls 3 élèves de CM1 n'ont pas validé l'ASNS. Il ne semble pas pertinent que toutes les classes se rendent chaque année à la piscine. Une organisation différente sera proposée dès l'année prochaine. Elle devra toutefois permettre aux élèves qui en ont besoin de s'y rendre.

Savoir Rouler à Vélo

5 séances d'une heure avec FormApi et une sortie sur la voie bleue sont prévues pour les élèves de M Duquennoy et Mme Gauthier pour travailler sur les blocs 1 et 2 du programme (savoir pédaler et savoir circuler). 4 élèves de CM1 de Mme Mouhli seront intégrés à la classe de Mme Gauthier.

Les CM1/CM2 de Mme Mouhli bénéficieront d'interventions d'éducateurs mis à disposition des écoles par MBA pour valider le bloc 3 (circuler en milieu réel). 3 séances sont prévues dont une sortie sur la voie bleue.

Les parents qui accompagneront devront passer un agrément (valable 5 ans). Une formation aura lieu à l'école.

Projet d'école : rencontres interclasses / renforcement des liens maternelle - élémentaire

Les élèves de CM1/CM2 viennent lire des histoires dans la classe de MS/GS sur le thème « rois/reines/princesses/chevaliers ». Ils préparent avec sérieux leurs interventions qui leur permettent de travailler la lecture à voix haute (par exemple l'intonation).

Les élèves de CE2/CM1 vont proposer des jeux de sociétés aux PS/MS et au CP/CE1. Cela permet de travailler la langue orale (expliquer une règle du jeu).

Projet NEFLE (Notre école faisons-la ensemble)

L'État a débloqué 500 millions dans ce cadre pour les écoles qui souhaitent obtenir des financements pour des projets innovants. Les projets éligibles doivent concerner : le bien-être, la réussite scolaire et / ou l'égalité fille-garçon.

Les élèves, via le conseil communal des enfants, ont déjà émis des souhaits dans le cadre d'un réaménagement de la cour de récréation.

M Duquennoy propose de monter un projet NEFLE autour de cette thématique. Dans un premier temps, au retour des vacances de février, les enseignants pourraient organiser des échanges dans leurs classes : « Qu'aimes-tu faire dans la cour ? Qu'aimerais-tu pouvoir faire ? »

Dans un second temps, une réunion de travail regroupant les membres volontaires du conseil d'école pourrait être programmée pour analyser leurs propositions et affiner le projet.

Les membres du conseil d'école approuvent cette démarche.

5/ La vie dans la cour

Les récré animées sont appréciées.

Les ballons après le repas seront-ils à nouveau autorisés ?

Réponse du directeur : Les ballons sont bien autorisés après le repas quand le temps le permet.

Il y a des problèmes de comportement entre élèves dans la cour, notamment pendant la pause méridienne. Est-ce que les enfants sont accompagnés sur les comportements possibles ou non ? Quels comportements sont attendus ?

Réponse du directeur : Ils connaissent très bien les règles. Elles sont travaillées au début de chaque année scolaire pendant les séances d'Éducation Morale et Civique et reprises chaque fois que cela est nécessaire.

Pendant la pause méridienne, il semblerait que les adultes qui surveillent les enfants ne soient pas suffisamment à l'écoute quand il y a des conflits.

Réponse de Philippe Vallet : Il est difficile de répondre sans connaître le contexte.

6/ La cantine

Remarques des parents :
Les menus sont appréciés : variés, équilibrés, produits locaux. Parfois, les portions semblent trop petites, notamment pour le repas végétarien, trop léger pour certains enfants. Plusieurs parents indiquent également que le partage des restes n'est pas équitable entre les élèves et les classes.

Réponse de M Vallet : Les enfants peuvent redemander une portion s'il en reste. Le partage est fait sur demande des élèves.

Les parents demandent une inscription et un paiement en ligne ou par virement ou prélèvement automatique.

Remarque de Mme Vouillon-Dufour : C'était le souhait de l'association mais la municipalité préfère une organisation différente. A l'avenir, l'association se chargera des inscriptions (pointages) comme c'est le cas actuellement mais la facturation sera faite par la mairie selon les mêmes modalités que la garderie.

Des parents indiquent que le délai d'annulation est trop long et empêche l'annulation lorsqu'un enfant est malade. Les menus sont parfois affichés tardivement (panneaux + site).

Un membre du personnel forcerait les enfants à manger et aurait une attitude inappropriée envers les élèves.

Remarque de Philippe Vallet : Il faut informer l'association quand il y a un problème.

7/ Garderie :

École maternelle

Les parents se disent satisfaits de la garderie maternelle. En revanche :

- il y a peu ou pas de jeux pour les élémentaires quand la garderie du matin est en maternelle.

- à partir de 18H, les élèves (école maternelle et élémentaire qui les rejoignent) sont prêts avec leurs affaires pour être récupérés par les parents. Il serait souhaitable que les enfants puissent avoir un accès aux jeux jusqu'à la fin de la garderie car à compter d'une certaine heure, seule la partie bibliothèque leur est accessible.

Réponse de Philippe Vallet : Il faut faire remonter la remarque aux agents pour comprendre pourquoi. 18H30 est l'heure à laquelle les ATSEM terminent leur service et quittent l'école.

Certains représentants de parents précisent que les ATSEM préparent les enfants quand elles reconnaissent les véhicules des parents.

École élémentaire

Les parents se disent très satisfaits de la garderie élémentaire et apprécient notamment que les enfants bénéficient de beaucoup de jeux et activités manuelles.

A partir de quelle période la garderie se fera-t-elle dans la cour ?
Les élèves pourront-ils encore avoir accès à des jeux de société ou activités ?

Réponse de Philippe Vallet : La date à laquelle la garderie aura lieu dans la cour ne peut être précisée. Pour l'accès aux jeux ou aux activités manuelles lorsque les élèves sont dans la cour, cela pose difficulté car cela signifie qu'il faut une animatrice dans la cour et une autre dans la garderie. La construction de la nouvelle garderie prévue à la rentrée 2025 permettra peut-être un fonctionnement différent.

Quand une personne encadrante est absente, elle n'est pas remplacée alors que l'effectif est important, cela peut être dangereux.

Réponse de Philippe Vallet : La municipalité fait au mieux car elle n'a pas de remplaçant. Quand il y a une absence à la garderie de l'élémentaire, c'est une ATSEM qui s'en charge.

Odeurs prégnantes à la garderie. Les locaux sont-ils bien aérés ?

Réponse de Philippe Vallet : Cela est lié au système de chauffage (fioul). La construction d'une nouvelle garderie est en projet.

8/ Questions diverses

- Les devoirs
La majorité des parents trouvent la quantité de devoirs raisonnable et apprécient qu'il n'y en ait pas pour le mercredi.

Serait-il possible de donner les devoirs à la semaine en CM pour une meilleure organisation ?

Réponse de Mmes Mouhli et Gauthier : Il n'est pas possible de donner plus de 2 jours de devoirs d'avance car nous devons tenir compte de l'avancement de la classe.

La feuille de comportement peut-elle être donnée le vendredi plutôt que le lundi suivant afin de pouvoir recadrer le week-end si besoin ?

Réponse de Mme Hennebaut : Avec le décloisonnement du vendredi après-midi et le manque de concentration des enfants après 14h30, leur faire remplir la fiche est difficile.

Remarque de représentants des parents : Un recadrage des parents semble possible le lundi soir.

- Carnaval
Les points de vue divergent entre enseignants de l'école élémentaire et représentants de parents sur la pertinence d'organiser Carnaval pendant le temps scolaire et sur son intérêt pour les élèves. Cependant, les enseignants acceptent que leurs élèves viennent déguisés l'après-midi du vendredi 12 avril.

- La gourde
Les gourdes ne sont toujours pas autorisées sauf pendant l'EPS et sur demande de l'enseignant. Cependant, devant les difficultés rencontrées par les plus jeunes élèves de l'école élémentaire pour boire au robinet, **les élèves de CP et CE1 pourront venir avec un gobelet.** Ils devront le ranger dans un petit sac plastique et le mettre dans leur cartable. Il appartiendra à leurs parents de le nettoyer chaque soir. Si l'« essai » n'est pas concluant, le directeur reviendra sur cette décision.

- Communication
Dans la classe de M Duquennoy, Mme Dravert remplace Mme Alix pendant son congé maternité. Elle intervient les jeudis uniquement jusqu'aux vacances de février.

- Sanitaires

A l'école maternelle, il semblerait intéressant que les toilettes soient séparées au moins par des plaques sur les côtés.

- **Sécurité aux abords de l'école :**

Les abords de l'école et le parking ne sont pas adaptés aux piétons, poussettes et vélo... l'aménagement d'un chemin passant derrière la garderie pour rejoindre le trottoir qui monte vers le parc pourrait-il être envisagé ?

Réponse de Philippe Vallet : La municipalité ne sait pas ce qu''elle fera du bâtiment qui accueille la garderie de l'école élémentaire quand la nouvelle sera en service. Il n'est donc pas possible d'envisager ce genre de travaux pour l'instant.

- Les TAP :

Des problèmes de discipline avec des comportements inappropriés des animateurs ont été mentionnés (punition générale, mots insultants, difficultés à gérer les conflits entre élèves).

Réponse de Philippe Vallet : Certains élèves ont des comportement inappropriés pendant les TAP. Certains propos rapportés ont été exagérés.

Remarque de Mme Perraud : Certains propos ont certes été exagérés par des enfants mais cela ne justifie pas qu'un animateur puisse s'adresser à eux de façon incorrecte.

Certains représentants de parents proposent d'exclure des TAP les élèves perturbateurs .

La séance est levée à 21h30.

Le président du conseil d'école
M Duquennoy

La secrétaire de séance,
Mm Gauthier